



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 20 septembre 2024

L'Assemblée Générale de la Société de Tir de Cognac s'est tenue le vendredi 20 septembre 2024 au Stand de tir du Dominant à Châteaubernard, sous la présidence de Bruno PETIT.

Le Président ouvre la séance à 18 h 40.

Il présente les excuses de Xavier TRIOILLIER, Vice-président chargé de la Vie Sportive à Grand Cognac et remercie de leurs présences, Didier GOIS, Conseiller délégué en charge des Associations sportives à Grand Cognac et Cyrille GABORIT, Directeur du Service des Sports à Grand Cognac ainsi que tous les licenciés qui ont pu se libérer pour assister à cette Assemblée Générale.

Avant de commencer la séance, le Président demande d'observer une minute de silence en mémoire des personnes disparues au cours de la saison écoulée.

### Vérification du quorum et désignation des Assesseurs/Scrutateurs

#### ➤ Quorum

Au regard de la feuille d'émargement et conformément aux statuts, cette assemblée peut délibérer puisque le quorum est atteint (le quart des membres présents ou représentés et à jour de leur cotisation) :

- **106 membres** à jour de leur cotisation pour la saison 2024/2025  
→ 48 présents + 23 qui ont donné pouvoir
- Soit un total de **71 licenciés présents ou représentés**
- 3 nouveaux licenciés assistent également à cette Assemblée

#### ➤ Désignation des Scrutateurs et des Assesseurs

Un Appel est fait parmi les personnes présentes. Sont volontaires :

- Scrutateur : Marie-Agnès ARNAUDET
- Assesseurs : Jean-Marc PIGEON et Johan ROCHAIS

*Vote : Contre : 0      Abstention : 0*

### Approbation de l'Ordre du jour

Aucune question diverse n'étant demandée, l'ordre du jour est approuvé.



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

### Approbation du Compte rendu de l'Assemblée Générale 2023

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2023 n'appelle aucune remarque. Il est alors soumis au vote :

**Contre : 0    Abstention : 0**

***Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 15 septembre 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.***

### Compte rendu moral du Président

*Très heureux de vous retrouver pour cette Assemblée Générale, qui sera cette année électorale, puisque nous débutons la nouvelle olympiade 2024/2028.*

*La saison sportive qui vient de s'achever a été satisfaisante pour le club de tir de Cognac. Le nombre de licenciés a un peu diminué cette année puisque nous avons terminé la saison avec 184 adhérents, 9 licenciés de moins que la saison précédente.*

*Merci aux anciens et aux nouveaux licenciés d'avoir renouvelé leur confiance à notre club. Les nouvelles personnes qui sont venues découvrir nos installations en fin de saison, nous ont déjà assuré qu'elles étaient prêtes à adhérer à notre stand. Nous espérons que vous continuerez à prendre plaisir à venir pratiquer votre sport favori au sein de nos installations au cours de la nouvelle saison qui débute.*

*Je vous rappelle les jours et horaires d'ouverture :*

- *mardi de 17 h 30 à 19 h 30 réservé aux enfants de l'école de tir*
- *mercredi de 16 h 00 à 19 h 00*
- *samedi de 14 h 00 à 18 h 00*
- *dimanche de 10 h 00 à 12 h 00*

*Début mars, l'espace dédié au tir sportif dans le Système d'Information sur les Armes, a ouvert. Tous les détenteurs d'armes doivent avoir créé leur compte SIA au plus tard le 31 décembre prochain. Pour certains tout s'est très bien passé mais pour d'autres cela a été plus compliqué. Ceux qui rencontrent des difficultés peuvent se faire aider en s'inscrivant sur un calendrier mis à disposition au sein du club. J'en profite pour rappeler à tous les licenciés qui ont des détentions d'armes, qu'ils doivent impérativement avoir repris leur licence au plus tard le 30 septembre prochain. Au-delà de cette date, la préfecture enclenchera la procédure qui pourra se conclure par une saisie des armes.*

*Lorsque vous souhaitez renouveler ou acquérir une détention, vous pouvez en faire la demande sur votre espace EDEN. Toutefois, si vous rencontrez un problème, des formulaires sont également mis à votre disposition au sein du club.*



*Pour conclure sur ce point, les tirs contrôlés, animés par moi-même, Christophe DASNON et Marie BOURGOIN ont lieu soit le samedi à 15 h et 16 h, soit le dimanche à 10 h et 11 h.*

*Dorénavant vous n'aurez plus qu'un seul tir contrôlé à effectuer au cours de la saison sportive, sauf pour les primo accédants qui devront en faire 3 avant de pouvoir obtenir un avis favorable pour détenir une arme. Le planning est affiché au stand et consultable sur notre site.*

*Je rappelle également aux athlètes qui souhaitent participer aux championnats départementaux 10m, qu'il est impératif de renouveler votre licence le plus rapidement possible et au plus tard le 30 septembre prochain. Votre certificat médical devra également être valide à chaque compétition.*

*Concernant la sécurité et le respect des règles d'ouverture du club, je vous rappelle que pour pouvoir accéder aux stands 25 et 50 mètres, vous devez, à chaque séance, vous inscrire sur le cahier mis à votre disposition, indiquer la discipline et l'arme utilisée, déposer votre licence dans une boîte prévue à cet effet et vous adresser aux permanents qui vous autoriseront l'accès aux pas de tir.*

*Au regard des incidents constatés à 25m, des remises à niveau pour certains ont été effectuées au cours de la saison passée.*

*S'agissant maintenant des dépenses et des achats, ils vous seront détaillés lors de la présentation du bilan financier par Laurent.*

*Concernant la vie sportive, les résultats de nos athlètes vous seront communiqués un peu plus tard par Marie-Jo. Je tiens cependant à remercier les bénévoles qui s'occupent de l'école de tir, tous les mardis soir, mais aussi les week-ends. Grâce à leur investissement, un junior Liam, était présent aux championnats de France 10 m à Tarbes, un minime Josselin, aux championnats de France des Ecoles de Tir à Châlons en Champagne et un cadet Timéo, aux championnats de France 50m à Moulins.*

*Au cours de la saison 2023/2024, la Société de tir a organisé :*

- Une journée « Portes Ouvertes » début septembre 2023,
- Une journée dans le cadre « d'Octobre Rose » que nous renouvellerons cette saison,
- Les championnats départementaux Ecole de Tir,
- Des demi-journées d'initiation pour le centre de loisirs de Segonzac,
- Une demi-journée d'initiation pour un groupe de 6 personnes accompagné du Procureur de la République de Meaux,
- Le repas de clôture de la saison fin juin, où nous avons convié tous les licenciés et leur famille.

*Nous avons également prêté des photos, des coupes et divers objets dans le cadre de l'exposition labellisée « Olympiade culturelle » décernée par Paris 2024, qui a eu lieu au Musée des savoir-faire du Cognac du 05 avril au 18 août dernier (5 400 visiteurs).*

*Trois licenciés de notre club, Marie-Jo, Dimitri et Dominique ont participé au relais de la flamme olympique à Angoulême.*

*Nous avons complété notre Règlement Intérieur que nous vous proposerons d'adopter tout à l'heure. La nouvelle équipe devra maintenant se pencher sur nos statuts qui datent de 1994 et qui doivent être mis à jour.*

*Nous avons effectué cette année une journée « grand ménage », et procédé à quelques petits travaux d'entretien nécessaires pour accueillir les compétitions. Merci aux bénévoles.*



*Concernant nos futures installations, les représentants de Grand Cognac interviendront probablement sur ce point un peu plus tard.*

*S'agissant de la vie de notre club et même si nous vous communiquons par mail les informations les plus importantes et urgentes, nous vous invitons à consulter régulièrement notre site internet et la page Facebook du club.*

*Pour conclure, j'aimerais remercier « Grand Cognac » et tous nos partenaires pour leur soutien ainsi que tous les bénévoles qui font de leur mieux pour rendre agréable la vie de notre club.*

*Merci à tous.*

***Vote : Contre : 0     Abstention : 0***

***Le compte rendu moral du Président est adopté à l'unanimité.***

## **Modification du Règlement Intérieur**

Le Président rappelle que tous les licenciés ont reçu le projet de modifications du Règlement Intérieur, (modifications proposées en rouge).

Aucune remarque des licenciés présents, les modifications du Règlement Intérieur sont soumises au vote :

***Contre : 0     Abstention : 0***

***Le nouveau Règlement Intérieur est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.***

## **Compte rendu financier 2023-2024 (Laurent DURNEZ)**

En préambule, Laurent DURNEZ indique que cette année il présente les comptes sous 2 formes : la version traditionnelle et la version issue du logiciel BasiCompta®.

Compte de gestion pour l'exercice 2023/2024 :

- Compte de produits : 46 015,33 €
- Compte de charges : 13 800,48 €
- **Résultat de l'exercice 2023/2024 : + 2 214, 85 €**
  
- Compte courant : 3 110,38 €
- Caisse : 0,00 €
- Livret A : 15 000,00 €
- **Solde au 31/08/2024 : 18 110,38 €**

## 7 - COMPTE DE PRODUITS

EXERCICE 2023-2024

	Rappel	
	Réalisé	Prévisions
<b>70 - VENTES PRESTATIONS</b>		
7010 Buvette, sandwich, repas	1 527,00	
7060 Prestations de service - accueil groupes	385,00	1 000,00
7083 Locations diverses	629,20	
<b>71 - PRODUITS STOCKES</b>		
7110 Produits stockés - vente munitions	3 058,00	2 500,00
7110 Produits stockés - vente pour recyclage	1 469,10	
<b>74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>		
7414 Subventions d'exploitation	3 820,00	3 000,00
7415 Autres subventions		
<b>75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION</b>		
7540 Dons	235,00	500,00
7560 Licences	33 435,00	33 000,00
7561 Remboursement engagements	447,01	0,00
7583 Partenariat	800,00	600,00
7584 Produits divers, régularisation provisions		
7586 Aide fédération, ristourne		
<b>76 - Produits financiers</b>	210,02	100,00
<b>Total</b>	<b>46 015,33</b>	<b>40 700,00</b>

<b>6 - COMPTE DE COMPTE DE CHARGES</b>		
<b>EXERCICE 2023 - 2024</b>		
		Rappel
	Réalisé	Prévisions
<b>60 - ACHATS</b>		
6020 Achats stockés - munitions	5 344,00	3 000,00
6040 Achat études et prestations service		
6050 Achat matériel, équipement et travaux	474,81	1 000,00
6052 Matériel et équipement sportif	4 312,65	2 000,00
6062 Carburant		
6063 Fournitures d'entretien et petit équipement	936,64	800,00
6064 Fournitures administratives	202,62	500,00
6065 Fournitures manifestations	3 223,94	2 500,00
6068 Achats non stockés autres		200,00
<b>61 - SERVICES EXTERIEURS</b>		
6156 Entretien et réparation	605,00	100,00
6160 Primes d'assurance	1 406,00	1 000,00
6181 documentation générale		
<b>62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>		
6242 Hébergement restauration sportifs		
6251 Voyages et déplacements (Km) - France		2 000,00
6253 Déplacements entraîneurs		1 000,00
6256 Déplacements (hotel, rest, Km)	6 458,92	1 000,00
6257 Réceptions		200,00
6260 Frais postaux et télécom	1 131,90	1 000,00
6270 Services bancaires		
6282 Frais de stage et formation	80,00	500,00
<b>65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES</b>		
6580 Autres charges de gestion courantes		
6583 Engagements compétitions		1 700,00
6581 Cotisations	19 624,00	22 000,00
6586 Affiliation		200,00
<b>TOTAL</b>	<b>43 800,48</b>	<b>40 700,00</b>

## Rapport des vérificateurs aux comptes 2022-2023

Pierre BUREAU et Jean-Pascal DELCOURT désignés vérificateurs aux comptes lors de l'Assemblée Générale de l'an dernier ont procédé à l'examen des pièces comptables.

*En exécution de la mission de vérificateurs aux comptes qui nous a été confiée, et conformément à l'article correspondant du règlement intérieur de l'association, nous avons procédé au contrôle des états financiers et comptables de l'exercice 2023/2024.*

*Nous portons à votre connaissance que l'analyse des comptes n'appelle pas de remarques particulières. Ils sont réguliers, sincères et leur suivi est rigoureux.*



*Nous vous demandons donc de donner quitus au trésorier pour la parfaite tenue de la gestion des comptes de la Société de Tir de Cognac.*

## **Vote du bilan financier pour l'exercice 2023/2024**

Aucun complément d'information ou d'explication n'est demandé. Le bilan est donc soumis au vote :

*Contre : 0    Abstention : 0*

*Le bilan d'exploitation 2023/2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.*

## **Cotisation pour la saison 2025/2026.**

Lors de l'Assemblée Générale de l'an passé, il a été décidé, à la majorité, une augmentation de 10 € de la cotisation pour cette saison.

Pour la saison 2025/2026 nous savons que la part fédérale va augmenter d'au moins 5 € et que la part de la ligue va elle aussi augmenter de 5 € (une seule augmentation de 5 € du côté de la Ligue pour l'olympiade 2024/2028).

En conséquence sur les 10 € d'augmentation voté en 2023, si on enlève les 2 € d'augmentation de la Fédération pour cette année, ajoutés aux 10 € d'augmentation pour l'an prochain, le club va perdre 3 €/licence.

Le Comité Directeur propose donc une augmentation de la cotisation de 5 € pour 2025/2026.

*Vote : Contre : 0    Abstention : 0*

*L'ensemble des membres adopte à l'unanimité l'augmentation de 5 € de la cotisation pour tous les licenciés sachant que le droit d'entrée pour les nouveaux adhérents de 50 € reste en vigueur. Le tarif des licences pour la saison 2025/2026 sera de :*

- 200 € pour les adultes (renouvellement de licence)
- 250 € pour les adultes nouveaux adhérents (200 € + droit d'entrée de 50 €)
- 140 € pour les jeunes (renouvellement de licence)
- 190 € pour les jeunes nouveaux adhérents (140 € + droit d'entrée de 50 €)

## **Budget prévisionnel 2024-2025**

Laurent DURNEZ présente un projet de budget 2024/2025 simplifié et à l'équilibre pour un montant de 43 000 € ; l'objectif étant de continuer à maîtriser les dépenses autant que faire se peut.



## BUDGET PREVISIONNEL 2024-2025

En euros

	Prévisionnel Charges		Prévisionnel Produits
<b>60 - ACHATS</b>			
6020 Achats stockés - munitions	3 500,00	<b>70 - VENTES PRESTATIONS</b>	
6040 Achat études et prestations service		7010 Buvette, sandwich, repas	1 500,00
6050 Achat matériel, équipement et travaux	1 000,00	7060 Prestations de service - accueil groupes	400,00
6052 Matériel et équipement sportif	3 000,00	7083 Locations diverses	500,00
6062 Carburant			
6063 Fournitures d'entretien et petit équipement	1 000,00	<b>71 - PRODUITS STOCKES</b>	
6064 Fournitures administratives	500,00	7110 Produits stockés - vente munitions	3 500,00
6065 Fournitures manifestations	3 500,00	7110 Produits stockés - vente pour recyclage	0,00
6068 Achats non stockés autres			
		<b>74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	
<b>61 - SERVICES EXTERIEURS</b>		7414 Subventions d'exploitation	3 500,00
6156 Entretien et réparation	700,00	7415 Autres subventions	
6160 Primes d'assurance	1 000,00		
6181 documentation générale		<b>75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION</b>	
<b>62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>		7540 Dons	0,00
6242 Hébergement restauration sportifs		7560 Licences	32 500,00
6251 Voyages et déplacements (Km) - France		7561 Remboursement engagements	500,00
6253 Déplacements entraîneurs			
6256 Déplacements (hôtel, rest, Km)	5 000,00	7583 Partenariat	400,00
		7584 Produits divers, régularisation provisions	
6257 Réceptions		7586 Aide fédération, ristourne	
6260 Frais postaux et télécom	1 300,00		
6270 Services bancaires		<b>76 - Produits financiers</b>	200,00
6282 Frais de stage et formation	500,00		
<b>65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>			
6580 Autres charges de gestion courante			
6583 Engagements compétitions			
6581 Cotisations	22 000,00		
6586 Affiliation			
<b>TOTAL</b>	<b>43 000,00</b>	<b>Total</b>	<b>43 000,00</b>



Ce projet de budget n'appelant aucune interrogation est mis au vote.

*Contre : 0    Abstention : 0*

*Le projet de budget 2024/2025, tel que présenté, est adopté à l'unanimité.*

## Désignation des vérificateurs aux comptes

A la demande du Président, Pierre Bureau et Jean-Pascal Delcourt acceptent de continuer cette mission.

*En l'absence d'autres candidatures, l'Assemblée Générale accepte la candidature de Pierre BUREAU et de Jean-Pascal DELCOURT au poste de vérificateurs aux comptes pour la saison 2024/2025.*

## Rapport de l'activité sportive 2023-2024 (Marie-José GARDRAT)

### CHAMPIONNATS 10 mètres

- Départementaux 10m RUFFEC - 8 au 10 décembre 2023

23 tireurs cognaçais y ont participé avec des résultats honorables. A noter tout particulièrement la belle prestation de nos cadets, 1 cadette, 3 cadets et 1 junior avec un très beau résultat pour Guillaume DUSSAUZE-FERRARI qui remporte le titre de champion départemental, Raphaël ROCHAS 2<sup>ème</sup> et Ethan DELATTRE 3<sup>ème</sup>. Les autres champions départementaux sont : Dominique et Goulven LELAY.

- Régionaux 10m CHAURAY - 12 au 14 janvier 2024

18 tireurs cognaçais ont fait le déplacement. Nos résultats ne nous permettent malheureusement pas d'accéder aux podiums exception faite de Dominique qui remporte brillamment le titre de championne régionale avec un très beau point : 399/400. Notre équipe de cadets composée de : Ethan DELATTRE, Guillaume DUSSAUZE-FERRARI et Raphaël ROCHAS fait un podium à la 2<sup>ème</sup> place.

- Championnats de France - TARBES 12 au 17 février

2 tireuses carabine se sont qualifiées à la carabine D3. Dominique est championne de France jusque-là normal, mais en plus cette année elle bat le record de France avec 403,7 ; Marie Jo finit 4<sup>ème</sup>. Participaient aussi Marie au standard 70<sup>ème</sup> 78, Liam BONILLA PEYPOUDAT 81<sup>ème</sup>/85 (une mauvaise 1<sup>ère</sup> série lui fait perdre 10 places).

### CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS 10 mètres

- Départementaux ANGOULÊME - 7 janvier 2024

6 équipes inscrites à la carabine et au pistolet. COGNAC 1<sup>er</sup> à la carabine, 3<sup>ème</sup> au pistolet.

- Régionaux PARTHENAY - 3/4 février 2024

Nos équipes ne se sont pas déplacées : pas grand enjeu (aucune chance de qualification FRANCE) pour un déplacement fatigant et onéreux.



## CHAMPIONNATS ÉCOLES DE TIR

- Départementaux COGNAC - 9 mars 2024

8 tireurs cognaçais ont participé. A noter la belle prestation de Josselin KHELSTOVSKY-PONTLEVOY qui était inscrit dans 3 disciplines au pistolet, champion départemental en précision.

- Régionaux RUFFEC - 6/7 avril 2024

Josselin KHELSTOVSKY-PONTLEVOY fait un podium dans les 3 disciplines auxquelles il a participé : 3<sup>ème</sup> en précision, 3<sup>ème</sup> en vitesse et 1<sup>er</sup> au 3/7. Tim DANJOU, Benjamin Garçon termine 11<sup>ème</sup> /30 et Léon CHASSANT Minime Garçon 16<sup>ème</sup> /28.

- Championnat de France CHALONS en CHAMPAGNE - 9/12 Mai 2024

1 seul tireur nous a représenté mais comment ! Josselin KHELSTOVSKY-PONTLEVOY a participé aux 3 disciplines pistolet MG, il termine 4<sup>ème</sup> au 3/7, 37<sup>ème</sup>/42 en précision et 10<sup>ème</sup>/69 à la vitesse.

## CHAMPIONNATS 25/50m

- Départementaux EXIDEUIL - 26 au 28 avril 2024

15 tireurs cognaçais y ont participé.

Pistolet Standard : Didier LABROUSSE : 2<sup>ème</sup> S2, Jean Bernard DUPUY 3<sup>ème</sup> S3

Percussion Centrale : Renaud DARDENNE 2<sup>ème</sup> S2, JB DUPUY 2<sup>ème</sup> S3

P25 : Renaud 3<sup>ème</sup> S2, JB 1<sup>er</sup> S3

P50m : JB 3<sup>ème</sup> S3

Carabine 60 BC : 3 cadets cognaçais, Ethan DELATTRE 1<sup>er</sup> ; Timéo et Guillaume ; 1 Junior Liam ;

Marie-Jo 1<sup>ère</sup> D2 ; Goulvenn 1<sup>er</sup> S1

- Régionaux ROCHEFORT - 31 mai au 2 juin 2024

12 tireurs se sont qualifiés, seulement 2 podiums : l'équipe CG Guillaume DUSSAUZE-FERRARI, Ethan DELATTRE et Timéo CORDIER 2<sup>ème</sup> en couché et Marie Jo GARDRAT 3<sup>ème</sup> également en couché D2.

- Championnats de France MOULINS - 7 au 14 juillet 2024

3 tireurs qualifiés. 60 BC Timéo CORDIER 33<sup>ème</sup>/57 en CG avec un très beau point 589,3 (4 mois de pratique et meilleur score de son année sportive), Goulvenn LELAY 82<sup>ème</sup>/111 en S1 et MJ 13<sup>ème</sup>/52 en D2.

3X20 Goulvenn 46<sup>ème</sup>/56 en S1

## TAR

- Départementaux ANGOULEME - 23 et 24 mars 2024

3 tireurs cognaçais étaient présents : en REVOLVER : Denis DOUCEAU, Didier et Paul LABROUSSE.

- Régionaux AUSSAC - 4 et 5 mars 2024

Denis, Didier et Paul ont participé à cette compétition en Révolver.



## Calendrier sportif 2024/2025

Dominique AUPRÊTRE indique que calendrier sportif pour cette nouvelle saison a été adressé à tous les licenciés, il est affiché dans le club house, sur les panneaux prévus à cet effet et consultable sur notre site internet. Elle précise que les compétiteurs doivent absolument vérifier, à chaque compétition, la validité de leur certificat médical pour pouvoir y participer.

Cette année le club de Cognac organisera les départementaux des clubs (19 janvier 2025) et les départementaux EDT (8 et 9 mars 2025).

## Questions diverses

Aucune question diverse.

## Interventions des élus présents

### **Intervention de Didier GOIS, Conseiller délégué en charge des Associations sportives à Grand Cognac**

*Tout d'abord, Monsieur le Président, je tenais à vous remercier de m'avoir invité à assister à cette Assemblée Générale ; c'est toujours un plaisir d'être avec vous. Je constate encore une fois que vos adhérents sont toujours aussi nombreux à vos Assemblées Générales. Je vous en félicite car c'est assez rare au sein d'une association.*

*Bravo également pour les bons résultats sportifs de la saison qui vient de s'achever et notamment au sein des jeunes. Félicitations aux bénévoles et aux encadrants de l'Ecole de Tir, pierres de fondation d'un club.*

*J'ai pu constater que les comptes étaient bien tenus et que vous finissez l'année sportive avec un bilan positif.*

*Grand Cognac vous soutiendra toujours et je sais que vous attendez toujours votre nouveau stand. Je rappelle qu'une Communauté de communes a des délais obligatoires à respecter dans la réalisation d'un nouveau projet. Grand Cognac a de nombreux projets en attente, mais les élus souhaitent prioriser et dans les plus brefs délais, la construction de ce nouveau site.*

*J'ai entendu que vous souhaitiez modifier vos statuts, sachez que les services de Grand Cognac sont à votre disposition.*

*Pour conclure, je vous souhaite une belle saison sportive 2024/2025.*

### **Intervention Cyrille GABORIT, Directeur du Service des Sports à Grand Cognac**

*Je remercie le Président de m'avoir aussi invité à assister à cette réunion. J'échange très souvent avec lui et il n'hésite pas à m'appeler dès que vous avez un problème (fuite d'eau, électricité, ...).*



*L'architecte a été choisi, nous allons revoir avec lui le projet afin que le dossier reprenne au plus vite et avant la fin de l'année. Comme vous le savez, il est prévu un stand 10m, un stand 50m et un stand 25m couvert afin d'éviter toutes nuisances sonores.*

*Nous lancerons ensuite un appel d'offres auprès des divers artisans, ainsi qu'au niveau de la ciblerie afin que les travaux puissent commencer début 2025.*

*Je vous propose qu'avec Didier Gois, nous venions vous présenter le projet dès qu'il sera finalisé avec l'architecte.*

*Belle saison sportive.*

Bruno PETIT remercie Didier GOIS et Cyrille Gaborit pour cette proposition de présentation qui sera appréciée par l'ensemble des licenciés.

Le Président clôt l'Assemblée Générale Ordinaire et ouvre l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Bruno PETIT  
Président

Dominique AUPRÊTRE  
Secrétaire



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE

### Election au Comité Directeur

Après une présentation de chaque candidat, il est rappelé que ce vote sera réalisé à bulletins secrets. Les assesseurs et les scrutateurs désignés au début de la réunion procéderont au dépouillement des votes.

#### Proclamation des résultats :

Nombre total de votants (présents ou représentés) : 71

Nombre de voix exprimées : 71

Bulletin nul : 0

Bulletin blanc : 0

NOM – PRENOM	NOMBRE DE VOIX
AUPRÊTRE Dominique (Mme)	71
BOURGOIN Marie	71
BOUTINES Fabrice	71
CLÉMENCEAU Jean-Paul	71
DASNON Christophe	71
DUPUY Jean-Bernard	71
DURNEZ Laurent	71
FAGES Gyll	70
GARDRAT Marie-José	71
HÉRON Francis	71
PETIT Bruno	71
PIGEON Catherine	71

### Election du Président

Le Comité Directeur, après s'être retiré, propose Bruno PETIT au poste de Président.

#### Proclamation des résultats :

Nombre total de votants (présents ou représentés) : 71

Nombre de voix exprimées : 71

Bulletin nul : 1

Bulletin blanc : 0

**POUR : 69 voix**

**CONTRE : 1 voix**



***Bruno PETIT est élu à la majorité des voix, Président de la Société de tir de Cognac pour la mandature 2024/2028.***

## **Composition du Bureau**

Le Président donne ensuite la composition du Bureau de la Société de Tir de Cognac :

Trésorier : Laurent DURNEZ  
Trésorier-adjoint : Jean-Bernard DUPUY  
Secrétaire : Dominique AUPRÊTRE  
Secrétaire-adjointe : Marie BOURGOIN

## **Désignation d'un représentant à l'Assemblée Générale de la Ligue**

Il est rappelé que, comme chaque année, il convient de désigner un membre du club pour remplacer, le cas échéant, le Président, à l'Assemblée Générale de la Ligue qui aura lieu le 26 octobre prochain à Châtelailon.

***L'Assemblée accepte la candidature de Thierry ZIEGLER qui représentera la Société de Tir de Cognac à l'Assemblée Générale de la Ligue, uniquement en cas d'absence du Président.***

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président clôt l'Assemblée Générale Elective à 20 h 15 et convie les membres présents à partager un moment de convivialité.

Bruno PETIT  
Président

Dominique AUPRÊTRE  
Secrétaire

Facilitez-vous la compta !

Laurent DURNEZ  
Club de Tir de Cognac



← Exercice Comptable →  
01/09/2023 - 31/08/2024

## Bilan

Actif	N			Paramétrage
	Brut	Amortissements	Net	Net
<b>Actif Immobilisé</b>				
Immobilisation Incorporelle			0.00 €	0.00 €
Immobilisation Corporelle				
- Terrain	0.00 €		0.00 €	0.00 €
- Construction	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
- Matériel	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Autres Immobilisations Financières				
- Participation			0.00 €	0.00 €
- Titres			0.00 €	0.00 €
- Prêts			0.00 €	0.00 €
- Cautions			0.00 €	0.00 €
<b>Total 1</b>			<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Actif Circulant</b>				
Créances			0.00 €	0.00 €
Disponibilité Trésorerie			18 110.38 €	15 895.53 €
- <i>Compte courant BNP PARIBAS</i>			3 110.38 €	8 691.04 €
- <i>Livret A BNP PARIBAS</i>			15 000.00 €	7 204.49 €
Charges Constatées d'Avance			0.00 €	0.00 €
<b>Total 2</b>			<b>18 110.38 €</b>	<b>15 895.53 €</b>
<b>Total général</b>			<b>18 110.38 €</b>	<b>15 895.53 €</b>

# Passif

	N	Paramétrage
<b>Fonds Propres</b>		
Fonds Propres Sans Droit de Reprise	0.00 €	0.00 €
Fonds Propres Avec Droits de Reprise	0.00 €	0.00 €
Réserves	0.00 €	0.00 €
Report à nouveau	15 895.53 €	15 895.53 €
Excédent ou Déficit	2 214.85 €	0.00 €
<i>Situation Nette</i>	<i>18 110.38 €</i>	<i>15 895.53 €</i>
Subvention d'Investissement	0.00 €	0.00 €
<b>Total 1</b>	<b>18 110.38 €</b>	<b>15 895.53 €</b>
Fonds Reportés	0.00 €	0.00 €
<b>Total 2</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
Provisions	0.00 €	0.00 €
<b>Total 3</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Dettes</b>		
Emprunts auprès d'établissements	0.00 €	0.00 €
Emprunts et Dettes Financières Diverses	0.00 €	0.00 €
Dettes Fournisseurs	0.00 €	0.00 €
Dettes Fiscales et Sociales	0.00 €	0.00 €
Dettes Immobilisations	0.00 €	0.00 €
Autres Dettes	0.00 €	0.00 €
Produit Constatés d'Avance	0.00 €	0.00 €
<b>Total 4</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total général</b>	<b>18 110.38 €</b>	<b>15 895.53 €</b>

Facilitez-vous la compta !

Laurent DURNEZ  
Club de Tir de Cognac



← Exercice Comptable →  
01/09/2023 - 31/08/2024

## Compte de Résultat : Version Cerfa

Début  
01/09/2023

Fin  
31/08/2024

Charges	Montants	Produits	Montants
<b>60-Achat</b>	<b>14 494.66 €</b>	<b>70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>7 068.30 €</b>
Achats d'études et de prestations de services	0.00 €	Prestation de services	385.00 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	3 223.94 €	Vente de marchandises	6 054.10 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0.00 €	Produits des activités annexes	629.20 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	5 926.72 €		
Autres fournitures	5 344.00 €		
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>2 011.00 €</b>	<b>74- Subventions d'exploitation</b>	<b>3 820.00 €</b>
Sous traitance générale	0.00 €	Etat (ANS, ARS, ...)	0.00 €
Locations	0.00 €		
Entretien et réparation	605.00 €	Région(s)	0.00 €
Assurance	1 406.00 €		
Documentation	0.00 €		
Divers	0.00 €	Département(s)	0.00 €
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>7 590.82 €</b>		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0.00 €	Commune(s)	0.00 €
Publicité, publication	0.00 €	subvention communauté de communes et agglomération	3 420.00 €
Déplacements, missions	6 458.92 €		
Frais postaux et de télécommunications	1 131.90 €	Organismes sociaux ( à détailler)	0.00 €
Services bancaires, autres	0.00 €		
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>0.00 €</b>	Fédération	0.00 €

Charges	Montants	Produits	Montants
Impôts et taxes sur rémunération	0.00 €	Fonds européens	0.00 €
Autres impôts et taxes	0.00 €	ASP	0.00 €
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>0.00 €</b>	Autres recettes (précisez)	400.00 €
Rémunération des personnels	0.00 €		
Charges sociales	0.00 €	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>34 917.01 €</b>
Autres charges de personnel	0.00 €	Dont cotisations	33 435.00 €
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	<b>19 644.00 €</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>210.02 €</b>
<b>66- Charges financières</b>	<b>0.00 €</b>	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>0.00 €</b>
<b>67- Charges exceptionnelles</b>	<b>60.00 €</b>	<b>78 – Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>0.00 €</b>
<b>68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)</b>	<b>0.00 €</b>	<b>79 - Transfert de charges</b>	<b>0.00 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>43 800.48 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>46 015.33 €</b>
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>0.00 €</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>0.00 €</b>
Secours en nature	0.00 €	Dons en nature	0.00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0.00 €	Prestations en nature	0.00 €
Personnel bénévole	0.00 €	Bénévolat	0.00 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>43 800.48 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>46 015.33 €</b>

**Résultat : +2 214.85 €**